



Direction Générale des Douanes

Cotonou, le 05/01/2023

Le Directeur Général

N° 005^c/DGD/DRH

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général des Douanes porte à la connaissance des candidats au concours de recrutement de cent cinquante (150) fonctionnaires au profit de la Direction Générale des Douanes au titre de l'année 2022 que les résultats individuels de l'étude des dossiers de candidature seront disponibles dans leurs boîtes électroniques à partir du **lundi 09 janvier 2023**.

A l'endroit des candidats qui auraient des difficultés d'accès à leur boîte e-mail, les listes d'inscription et de rejet de candidature peuvent être consultées sur le portail web du concours **<https://concours.douanes.gouv.bj>** ou dans les Directions Régionales des Douanes.

Les candidats dont les noms figureront sur la liste de rejet pourront satisfaire aux motifs du rejet de leur candidature, **du lundi 09 janvier au mercredi 11 janvier 2023**. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Pour tous renseignements complémentaires, prière se rapprocher de la Direction Générale des Douanes ou des Directions Régionales des Douanes ou appeler le numéro vert au **91 13 13 13**.

Le Directeur Général des douanes compte sur l'esprit de compréhension de tous les candidats



Alain HINKATI

